

Choix de l'habitat du premier couple nicheur de Balbuzards pêcheurs en Bourgogne

François BOUZENDORF* & Emeline BOUZENDORF*

Résumé

En 2011, un couple de Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* a niché avec succès dans l'Yonne, marquant ainsi la colonisation par l'espèce d'une nouvelle région française. Ce couple s'est installé en Puisaye au sud-ouest de l'Yonne, région naturelle dont le réseau hydrographique et les boisements offrent à cette espèce des ressources piscicoles et des emplacements potentiels de nids. Le site de reproduction partage plusieurs caractéristiques écologiques avec ceux du Centre de la France mais se distingue par quelques spécificités. Ce couple, peut-être présent dès 2010, a mené trois poussins à l'envol.

Mots-clés : *Pandion haliaetus*, Bourgogne, Puisaye, habitat.

Abstract

In 2011, a couple of Western Osprey *Pandion haliaetus* has successfully nested in the Yonne, marking the colonization by the species of a new French region. This couple moved to Puisaye southwest of the Yonne region whose natural drainage and afforestation to offer this kind of fishery resources and potential sites for nests. The breeding site shares many characteristics with those of the ecological center of France but is distinguished by some specific features. This couple may be present from 2010, conducted three chicks to fledge.

Key words : *Pandion haliaetus*, Burgundy, Yonne, habitat.

* 4 rue des Bungalows - 89300 CHAMVRES - fbouzenndorf@club-internet.fr

Introduction

La population nicheuse du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en France compte aujourd'hui deux entités distinctes, l'une en France continentale et l'autre en Corse. La dynamique notée au Centre de la France est très forte (WAHL & BARBRAUD, 2005), à tel point que depuis 2009 les couples reproducteurs continentaux sont plus nombreux qu'en Corse (*in press*). La dispersion d'individus issus du noyau originel de la forêt d'Orléans, Loiret, bien documentée grâce au baguage (WAHL 1999, 2001), conduit à l'installation de couples dans de nouveaux secteurs proches. Ainsi, l'espèce niche désormais dans le Cher, l'Essonne (LUSTRAT, 2007), l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. La recolonisation du territoire se poursuit et s'oriente désormais vers l'est avec la découverte en 2011 d'un couple nichant avec succès dans l'Yonne, une première en Bourgogne (BOUZENDORF & BOUZENDORF, 2012). A l'écart de ce contexte, le couple présent en Lorraine profite quant à lui de la dynamique allemande (HIRTZ, 2008, 2011).

Même si les preuves formelles sont rares, le Balbuzard pêcheur a anciennement niché en Bourgogne (THIBAUT *et al.*, 2004), et plus précisément en Saône-et-Loire (LA COMBLE & POTY, 1958 ; RÉVILLON & FROLET, 2012) et en Côte-d'Or (VOGÜÉ, 1948). Sa disparition a probablement accompagné le déclin général de l'espèce au XIX^e siècle et il « n'a jamais été trouvé nicheur certain en Bourgogne au XX^e siècle » (STRENNA, 2000).

Espèce cosmopolite, le Balbuzard pêcheur fréquente aussi bien les habitats littoraux marins (côtes rocheuses) que les habitats continentaux d'eau douce (rivières, étangs). En période de migration, il peut survoler tous les types de milieux et ses axes migratoires ne dépendent pas nécessairement du milieu aquatique (GEROUDET, 2006). En revanche, en période de reproduction, la disponibilité en grand arbres et en ressources alimentaires sont deux facteurs essentiels à son installation. En France continentale, il s'établit donc dans de vastes massifs forestiers proches de sites de pêche suffisamment poissonneux (THIBAUT *et al.*, 2004).

Cet article vise à montrer que le choix de l'habitat du Balbuzard pêcheur en période de reproduction est dicté par des exigences écologiques très précises. A travers une synthèse bibliographique et l'exemple du couple nouvellement installé dans l'Yonne, nous décrirons l'habitat d'ensemble ainsi que l'environnement immédiat du nid afin d'en dégager les

composantes générales mais aussi quelques particularités. Ces éléments contribueront, nous l'espérons, à mieux faire connaître les besoins écologiques de l'espèce pour orienter les ornithologues bourguignons dans leur recherche d'autres couples dans la région.

Environnement général : la Puisaye bocagère

Le couple de Balbuzards pêcheurs découvert dans l'Yonne en 2011 s'est installé dans la région naturelle de la Puisaye bocagère, au sud-ouest de l'Yonne. La Puisaye bocagère est un système de bocage haut associé à de nombreux boisements qui s'étend sur environ 370 km² (données DREAL Bourgogne 2009). Les surfaces boisées (composées à 98 % de feuillus) et les terres agricoles (dont 49 % de prairies et 43 % de terres arables) se partagent de manière pratiquement équivalente l'ensemble de ce territoire (données Corine Land Cover 2006). Le tissu urbain est très faible (0,005 %) alors que les surfaces en eau (0,01 %) constituent l'autre composante principale du paysage de la Puisaye. En effet, plusieurs réservoirs ont été construits pour alimenter en eau le canal du Briare permettant la navigation entre la Loire et la Seine. Le plus important, le lac du Bourdon sur la commune de Saint-Fargeau, s'étend sur 1,7 km². Le complexe des surfaces en eau comprend également de nombreux étangs forestiers, dont certains sont inscrits au réseau Natura 2000 au titre de la « Directive Habitats ». La plupart est toutefois située dans des domaines privés clôturés aux confins du département, en limite avec la Nièvre. Le réseau hydrographique de la Puisaye se prolonge également vers l'ouest où il est connecté au réseau d'étangs du Loiret, en particulier l'étang de la Grande Rue et l'étang de la Tuilerie. Outre sa relative proximité avec le massif de la forêt d'Orléans (environ 60 km), la Puisaye partage donc certaines caractéristiques paysagères susceptibles d'offrir à la fois des supports de nids potentiels et des ressources piscicoles suffisantes.

La différence fondamentale avec l'ensemble de la population du Centre de la France est l'éloignement de la Loire (ou d'autre rivière majeure) pourtant citée comme site de pêche incontournable et représentant près de la moitié des prélèvements de poissons (PRATZ, 2002). Distante de 25 km, soit au-delà du rayon d'action connu (THIBAULT *et al.*, 2004), la Loire n'est pas utilisée comme site de pêche par le couple icaunais. L'ensemble des ressources prélevées nécessaires pour mener à bien la nichée provient donc exclusivement des nombreux étangs qui composent la Puisaye. A noter que l'étang situé le plus près du nid ne semble pas exploité par les oiseaux.



François BOUZENDORF

Figure 1. Configuration du site (nid indiqué par la flèche) choisi par le couple de Balbuzards pêcheurs en Puisaye, mai 2011. Noter en arrière plan le boisement jeune où de grands arbres ont été maintenus et au premier plan la prairie de fauche qui offre un large espace ouvert.

Configuration du site du nid

Le site du nid choisi se trouve sur une petite colline. Cette position dominante qui offre un large panorama est particulièrement recherchée par l'espèce (POOLE, 1989 ; GEROUDET, 2006 ; DENNIS, 2008).

Le nid est naturel, construit sur un arbre. Aujourd'hui, les supports non naturels participent pleinement à la progression de l'espèce en France (NADAL & TARIEL, 2008). Les plates-formes artificielles judicieusement placées permettent ainsi de pallier le manque d'arbres propices, d'encourager les couples à s'installer sur des sites tranquilles, de remédier à la chute des aires en période hivernale, de retenir les oiseaux de passage ou de limiter les interactions intraspécifiques. En outre, depuis 2006, des pylônes électriques sont utilisés comme supports en Sologne, phénomène déjà répandu en Allemagne. Néanmoins, ce cas bourguignon démontre que l'expansion du Balbuzard pêcheur peut se poursuivre sans intervention humaine.

L'une des caractéristiques de ce nid est lié au fait que l'environnement proche dans un rayon de 1 000 m autour du nid n'est pas exclusivement forestier, contrairement aux nids en forêt d'Orléans (THIOLLAY & WAHL, 1998). Dans notre cas, les prairies et les terres agricoles dominent par rapport au couvert boisé (respectivement 59 % et 41 %, données Corine Land Cover 2006). L'arbre support du nid, dont le tronc est parfaitement droit, se trouve à la lisière d'une jeune futaie (âgée d'une dizaine d'années) dans laquelle de vieux chênes et de vieux conifères ont été maintenus (figure 1), ce qui diffère de la forêt d'Orléans où la parcelle qui abrite l'aire est une futaie arrivée à maturité (PRATZ, 2002). Toutefois, il surplombe une prairie de fauche qui constitue une zone dégagée, également caractéristique des nids de l'espèce.

L'autre caractère remarquable du site de nidification est la proximité de lieux fréquentés par l'homme. Le nid se trouve à 150 et 300 m de deux exploitations agricoles, une route communale passe à 90 m et la prairie située en contrebas du nid a été fauchée et mise en ballots ! En forêt d'Orléans, les nids se trouvent toujours à plus d'un kilomètre des habitations même si parfois un carrefour forestier ou une route départementale se situent à proximité (PRATZ, 1996 ; THIOLLAY & WAHL, 1998). Néanmoins, ce nid est localisé dans un endroit reculé où la fréquentation humaine est faible et les activités routinières des exploitants n'ont manifestement pas dérangé le couple. De plus, la sensibilisation des habitants et le maintien de la discrétion vis-à-vis de l'emplacement du nid ont contribué à assurer le bon déroulement de la reproduction.

L'arbre support n'est pas l'arbre dominant du boisement mais le seul présentant une cime cassée de forme tabulaire (figure 2) capable de supporter le poids du nid, qui a une épaisseur de près de 1 m en fin de saison (figure 3). Ce dernier se situe au sommet de l'arbre, en position latérale, à 19 m du sol, THIOLLAY & WAHL (1998) citant des hauteurs comprises entre 22 et 30 m de haut.



Figure 2. Vue de la cime de l'arbre support dont la forme tabulaire permet de soutenir le nid, mai 2011.



Figure 3. Nid de Balbuzard pêcheur lors du baguage des poussins, juin 2011.

La pointe du tronc cassé constitue un perchoir idéal pour les adultes car il surplombe le nid (figure 4). D'une manière générale, la présence de perchoirs positionnés directement au-dessus du nid ou sur de grands arbres dans les alentours (figure 1) est très importante pour assurer une bonne surveillance contre d'éventuels prédateurs ou concurrents (POOLE, 1989).



François BOUZENDORF

Figure 4. Femelle de Balbuzard pêcheur au sommet du tronc cassé de l'arbre porteur, surplombant directement le nid, juin 2011.

Le nid est construit sur un Cèdre. D'une manière générale, les conifères sont préférentiellement sélectionnés pour leur robustesse, mais DENNIS (2008) ne cite pas cette essence parmi les arbres utilisés en Ecosse. Comme en forêt d'Orléans (THIOLLAY & WAHL, 1998), les nids sont le plus souvent situés au sommet de Pins sylvestres mais d'autres essences peuvent être utilisées comme du Pin noir (THIBAUT *et al.*, 2004) voire du Sapin Douglas ou du Séquoia (DENNIS, 2008). A l'occasion, des tentatives de reproduction ont également été constatées sur des Chênes, des Bouleaux argentés, des Aulnes, des Peupliers ou des arbres morts (PRATZ, 1996 ; LUSTRAT, 2007 ; DENNIS, 2008).

Reproduction réussie

Découvert le 2 avril 2011, le couple, dont les deux partenaires sont bagués et originaires de la forêt d'Orléans, défend activement le site, multiplie les accouplements et la recharge du nid pendant une semaine. La couvaison débute aux alentours du 13 avril et se prolonge pendant les cinq semaines suivantes. La femelle assure l'essentiel de l'incubation sous la surveillance du mâle qui se charge également du ravitaillement en poissons. L'éclosion intervient autour du 23 mai mais les poussins ne deviennent visibles qu'à partir du 27 mai. La taille de la nichée est confirmée le 6 juin, elle totalise trois poussins (figures 5 et 6) qui seront bagués par R. WAHL le 29 juin. L'envol des jeunes, toujours accompagnés et alimentés par les parents, commencera à la mi-juillet.



Figure 5. Famille de Balbuzards pêcheurs, juillet 2011.



Figure 6. Jeune Balbuzard pêcheur prêt à l'envol, juillet 2011.

Plusieurs indices laissent penser que cette tentative n'est pas la première sur le site. En effet, un individu avait été vu fin avril 2010 se dirigeant vers le bois qui accueille aujourd'hui le nid mais aucune investigation supplémentaire n'avait été menée. De plus, le nid était de taille déjà imposante au moment de sa découverte. Il est peu probable qu'il ait atteint ces dimensions dès le 2 avril, peu après le retour de migration des oiseaux. Par ailleurs, les bagues attestent que les oiseaux étaient parfaitement matures en 2011 : la femelle est âgée de 4 ans et le mâle de 5 ans (R. WAHL, *comm. pers.*). Enfin, en France, aucune première tentative de nidification ne parvient à mener plus d'un jeune à l'envol (THIOLLAY & WAHL, 1998). Toutefois, le résultat d'une éventuelle première nichée en 2010 restera inconnu.

Conclusion

Ce premier couple de Balbuzard pêcheur nichant en Bourgogne est issu de la population orléanaise. Il retrouve en Puisaye bocagère un paysage structurellement proche de la forêt d'Orléans, riche en boisements et en étangs. Toutefois, l'absence de la Loire ou d'autre rivière d'importance dans le domaine vital des oiseaux est une première différence majeure. Les étangs assurent donc l'exclusivité de la ressource piscicole exploitée.

L'emplacement du nid possède des caractéristiques typiques pour l'espèce : position dominante dans le paysage, nid construit à une vingtaine de mètres du sol sur un conifère à cime cassée, présence de perchoirs au-dessus du nid et dans les proches environs. Toutefois, il n'est pas établi dans un environnement purement forestier et se trouve à proximité immédiate d'infrastructures humaines qui restent néanmoins peu perturbantes.

Cet exemple rappelle que l'espèce sélectionne son habitat de reproduction selon trois critères indispensables : (1) la disponibilité en supports de nids (naturels ou artificiels), (2) une ressource alimentaire suffisante (prélevée en rivière ou en étangs) et (3) une relative quiétude. La Bourgogne est un territoire fortement boisé où la surface hydrographique est importante dans certaines régions. Compte tenu de l'excellente santé de la population du Centre de la France, il est très probable que le Balbuzard pêcheur s'installe de manière pérenne pour peu que des actions simples de conservation soient entreprises.

La première action consiste à suivre et conserver le couple, ou à défaut le site, existant. D'une part, l'espèce est semi-coloniale et ce couple pionnier pourrait en attirer d'autres. D'ailleurs, en 2011, le mâle a dû chasser à deux reprises un intrus venu survoler le site. D'autre part, le site a fait ses preuves en termes de qualité de son environnement et de sa configuration. Il conviendra de le préserver car il sera sans doute repris par de nouveaux individus si ceux de 2011 venaient à disparaître. La deuxième action consiste à réaliser des prospections pour rechercher d'éventuels autres couples passés inaperçus jusqu'alors, sur la base des éléments d'écologie exposés dans cet article. La Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne devrait ainsi assurer ces actions de conservation sur le département à partir de 2012.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement Rolf WAHL pour ses précieux conseils et avis d'expert pour assurer le suivi de ce couple. Nous remercions également le propriétaire de la parcelle pour son autorisation d'accès pour le baguage des poussins, ainsi que les riverains pour leur accueil.

Bibliographie

- BOUZENDORF E. & BOUZENDORF F. 2012. Première nidification connue et réussite du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* dans l'Yonne. *Ornithos* 19-2: 154-156.
- DENNIS R. 2008. A life of Ospreys. Whittles Publishing, Caithness, U.K., 211 p.
- GEROUDET P. 2006. Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux et Niestlé, Lausanne/Paris, 446 p.
- HIRTZ M. 2008. Première nidification contemporaine du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en Moselle. *Ornithos* 15-5: 380-381.
- HIRTZ M. 2011. Succès de la reproduction du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en Lorraine. *Ornithos* 18-1: 62-63.
- LA COMBLE (DE) J. & POTY P. 1958. Les Oiseaux de la Saône-et-Loire. Manuscrit non publié.
- LUSTRAT J.M. 2007. Première nidification connue du Balbuzard pêcheur en Ile-de-France. *Le Passer* 44-1/2: 47-51.
- NADAL R. & TARIEL Y. 2008. Plan national de restauration Balbuzard Pêcheur 2008-2012. Ligue pour la Protection des Oiseaux – Birdlife France.
- POOLE A.F. 1989. Ospreys : A Natural and Unnatural History. Cambridge University Press, Cambridge, 246 p.
- PRATZ J.L. 1996. Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), étude de la population nicheuse en région Centre. Les Dossiers forestiers, ONF/Naturalistes orléanais/DIREN Centre, Orléans.
- PRATZ J.L. 2002. Suivi de 15 années et évolution de la population de Balbuzards pêcheurs *Pandion haliaetus* en région Centre : potentialités de développement. *Alauda* 70: 83-91.
- RÉVILLON A. & FROLET J.M. 2012. Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*. In : FROLET J.M. & MEZANI S. (coord.). 2012. Les oiseaux de Saône-et-Loire. Inventaire et synthèse des connaissances. *Rev. sci. Bourgogne-Nature Hors-série* 10.
- STRENNA L. (coord.) 2000. Les Rapaces de Bourgogne. L'Aile Brisée, Talant, 176 p.
- THIBAUT J.C., DOMINICI J.M. & PERTHUIS A. 2004. Balbuzard pêcheur. In THIOUILLAY J.M. & BRETIGNOLLE V. (coord.), *Rapaces nicheurs de France*. Delachaux et Niestlé, Paris: 24-27.
- THIOUILLAY J.M. & WAHL R. 1998. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* nicheur en France Continentale. Ecologie, dynamique et conservation. *Alauda* 66-1: 1-12.
- VOGÜÉ (DE) G. 1948. Inventaire des oiseaux du département de la Côte-d'Or. Imp. Berthier, Dijon, 104 p.
- WAHL R. 1999. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en France continentale. Premières observations en 1998 d'oiseaux porteurs de bagues colorées. *Ornithos* 6-3: 105-114.
- WAHL R. 2001. Marquage coloré des Balbuzards pêcheurs, *Pandion haliaetus*, orléanais : Bilan 1999-2000. *Ornithos* 8-3: 96-99.
- WAHL R. & BARBRAUD C. 2005. Dynamique de population et conservation du Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en région Centre. *Alauda* 73-4: 365-373.